

HUNS-PACH

Stéphane Bern : « Ce qui touche les gens, c'est lorsque ce bâti vit »

L'animateur Stéphane Bern, également défenseur du patrimoine, était à Hunsbach mercredi 16 juin pour le tournage de l'émission 2021 du « Village préféré des Français », qui sera diffusée le 30 juin.

Sur la place de la mairie de Hunsbach, l'équipe de l'émission « Le village préféré des Français » a enregistré les transitions qui seront montées entre les présentations des différents villages. Hunsbach, qui avait été sacré en 2020, passera le relais cette année dans la nouvelle édition de l'émission, qui sera diffusée le 30 juin. Habitants, élus et membres des associations étaient présents autour de Stéphane Bern pour le tournage.

« Ce que les touristes viennent voir, c'est le respect du patrimoine dont on leur a parlé. »

Quelle a été la première impression qui vous a frappé en arrivant à Hunsbach ?

La joliesse, la beauté du village, et son charme. Mais aussi l'harmonie qui y règne, tant humaine qu'architecturale. On ne m'a pas menti : là, tout est beau, il n'y a pas de fausse note, on n'est pas dans un village où il n'y aurait que deux belles rues. On voit que tout est resté authentique, que rien n'a été dénaturé par des maisons prétentieuses.



Stéphane Bern a été séduit par « l'harmonie architecturale et humaine » qui règne à Hunsbach. Photo DNA/Léa SCHNEIDER

C'est une chose qui dépend beaucoup des maires, et je me bats contre ceux qui détruisent ce patrimoine bâti.

Y a-t-il un élément dans son patrimoine, qui vous a particulièrement interpellé ?

Justement, ces colombages, ces toits et ces murs blanchis

à la chaux : on construit comme cela depuis toujours. Quand on lit les textes anciens, les anciennes fermes étaient bâties ainsi, et ici, elles ont gardé ce caractère propre, on n'a pas changé leur structure. Ce qui touche les gens, c'est lorsque ce bâti vit, qu'il change peut-être de fonction, en devenant un gîte par exemple, mais que les

lieux gardent leur âme.

En quoi les émissions comme « Le village préféré des Français » peuvent-elles être un levier pour sauvegarder ce patrimoine ?

Tout d'abord, elles attirent les touristes. Et ce qu'ils viennent voir, c'est précisément le respect du patrimoine dont on leur a parlé. C'est aussi

une manne financière, une source de développement économique pour la commune et son territoire. Si leur espoir est déçu, les pertes financières peuvent être importantes.

C'est aussi une incitation pour les autres maires à faire pareil dans leur village : cela dépend beaucoup d'eux, et c'est à eux d'entraîner les ha-

bitants.

Quels autres leviers ou mesures faudrait-il mettre en place pour sauvegarder ce patrimoine ?

Il faudrait un jour créer un statut de protection pour la maison alsacienne, comme pour les vignes champenoises ou la baguette. J'ai d'ailleurs rencontré aujourd'hui des représentants de l'ASMA [l'Association pour la sauvegarde de la maison alsacienne, N.D.L.R.], et il y a souvent des habitants qui m'interpellent lorsque certaines maisons sont menacées de démolition, car on trahit finalement les habitants et leur histoire.

Il faudrait aussi montrer qu'il est possible de rénover sa maison, comme je vais le faire dans une nouvelle émission, « Ma maison, mon histoire », où nous suivons un jeune couple qui a récupéré la maison de sa grand-mère à Leutenheim pour la rénover comme on le faisait avant, et avec des matériaux écologiques et dans la tradition. Ils sont loin du fantasme de la maison moderne. Ils étaient si fiers de reprendre cette maison de la grand-mère, qu'ils m'ont ému aux larmes. Si les habitants se mobilisent, y compris auprès de leurs élus, on pourra faire la « guerre aux démolisseurs », comme le disait Victor Hugo.

Propos recueillis par Léa Schneider

Lire également notre article page 29